# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

**Réunion du Jeudi 06 Septembre 2018 au siège du District de la Gironde à Bruges.**
**Présents** : MM. Maxime ROUMIER, Benjamin HAUTIER (Secrétaire), Julian GRELOT (Président du Pôle Arbitrage), Patrick GRENIER (Président de la CDA), Clément AUCLAIR, Damien BISME, Nelson DIAS, Erwan LUCAS, Michel GAUDET, Antoine JAQUET, Jean Yves SEINCE.
Excusés : Mlle Maika VANDERSTICHEL, MM. Hugo DUCASSE, Jean Baptiste JEANNOT, Théo SANCHEZ, Mathieu SEJOURNE et Olivier SOMPS.

Début de la réunion : 19h15

Maxime ROUMIER ouvre cette séance de rentrée en excusant le Président Samir ZOLOTA désigné en urgence par la FFF. Après avoir accueilli tout le monde, il annonce tout d'abord l'arrivée dans la commission de trois nouveaux membres, Jean Baptiste JEANNOT, Erwan LUCAS et Mathieu SEJOURNE à qui l'ensemble de la commission souhaite la bienvenue.

## OBJECTIFS 2018/2019

Les objectifs pour cette nouvelle saison devront être dans la lignée de la saison précédente, qui fut une réussite dans l'ensemble. L'accent doit toujours être mis sur la détection et le recrutement avec les interventions clubs ou la présence en UNSS, mais surtout sur la fidélisation avec un suivi toujours très poussé.

De plus, des formations vont être mises en place avec de nouveaux supports et sur de nouveaux thèmes.

Les missions de chacun restent inchangées. Jean Baptiste JEANNOT intègre la commission en tant que responsable du suivi accompagnateurs, grosse mission, notamment avec la mise en place des obligations réglementaires par la Ligue (tous arbitres régionaux sauf JAR et Pôle Promotionnel) ou le District (arbitres de District 1). Cela soulagera Damien BISME et Benjamin HAUTIER dans les tâches qu'ils effectuaient en 2017/2018 sur ce point précis. Erwan LUCAS et Mathieu SEJOURNE vont eux intégrer l'équipe chargée des interventions dans les clubs.

## SUIVI REFERENTS

La première date à cocher est celle du 26 septembre 2018. A cette occasion, sera organisée une première soirée d'information aux référents en arbitrage pour cette saison 2018/2019. Le but est de présenter à ces derniers le fruit du travail de l'été au sujet des kits de formation et notamment celle dédiée aux arbitres assistants bénévoles. Il sera remis à chacun une clé USB comprenant un kit de formation sur plusieurs thèmes, afin de pouvoir mener dans leurs clubs des actions de formation et éventuellement de recrutement, avec l'appui de la CDPA, de la CDA et de notre CTRA, Sandra RENON.

Le 20 octobre suivra une formation destinée aux arbitres assistants bénévoles des clubs, qui pourrait être organisée par secteur en décentralisé. Cette formation avait été voulue par la CDPA dans le cadre

de ses travaux avec les référents en poste l'an passé, mais également par les clubs et le Président du District, Monsieur Alexandre GOUGNARD. Ce concept de formation avait été évoqué lors des rencontres clubs en fin de saison dernière.

## SECRETARIAT

Benjamin HAUTIER présente alors rapidement le projet de Jean Baptiste JEANNOT concernant le suivi des accompagnateurs. Projet structuré et très bien étudié validé à l'unanimité des présents.

En termes de renouvellements, un gros travail a été mené depuis début juillet, avec un travail et une approche personnalisée de chacun des stagiaires de l'an passé. Hormis quelques personnes pour lesquels la CDPA n'a pas de nouvelles, la très grande majorité a renouvelé ou est en train de faire les démarches. Point très positif, certains stagiaires 2017/2018 qui n'avaient pas fait leur licence l'an passé l'ont faites cette saison et démarreront l'arbitrage dès le 15 septembre.

Le pôle espoirs est en place et va également démarrer le weekend du 15 et 16 septembre. L'ensemble des informations relatives à ce pôle, et les documents nécessaires seront envoyés aux observateurs concernés par mail dans la semaine.

## INFOS DIVERSES

Julian GRELOT annonce qu'il est désormais acté que Sandra RENON, CTRA de la LFNA, sera affectée majoritairement sur la Gironde, dès lors que le nouveau CTA sera recruté par la Ligue, ce qui est une excellente nouvelle pour travailler main dans la main, et continuer à développer les activités de la CDPA notamment.

Suite au départ en retraite programmé de Laurence TACH au niveau du service juridique du District, et son remplacement par Céline LEFRANC, actuellement en poste sur l'arbitrage, il a été acté la mise à disposition de Siham BOULTAM par la Ligue au District pour s'occuper du service arbitrage à temps plein. A cet effet, une adresse mail spécifique est mise en place : arbitrage@gironde.fff.fr

Julian GRELOT rappelle également que tout mail doit partir de l'adresse susvisée. Pour une couverture juridique et une cohérence d'ensemble, cela est impératif. Si l'on doit synthétiser, les contacts avec les arbitres peuvent être signés de la CDPA et de son Président. En revanche, ceux destinés aux clubs doivent être signés du Président du Pôle Arbitrage.

## ACCOMPAGNATEURS

Les obligations réglementaires de la Ligue et du District ont mis en place des accompagnements d'arbitres stagiaires. A cet effet, il est nécessaire de former les arbitres et non arbitres concernés. Il a été décidé par la commission que les arbitres de Ligue, bénéficiant normalement d'un bagage technique supérieur, pourraient être dispensés de formation et simplement recevoir un support par mail. Cela est validé et le support finalisé sera adressé le plus rapidement possible par le service arbitrage.

En revanche, les arbitres de District 1 et les non arbitres se verront dispenser par Maxime ROUMIER et Benjamin HAUTIER une formation le Samedi 13 octobre 2018 au matin au siège du District.

La LFNA a également décidé de doter en matériel 30 accompagnateurs. Il est décidé que ce seront les personnes les plus impliquées en 2017/2018 qui seraient récompensées, notamment celles qui ont effectué des missions à la période où les accompagnements étaient encore bénévoles.

## FORMATIONS INITIALES

Maxime ROUMIER fait un point sur les deux premières formations initiales qui se sont déroulées. La première fin août se tenait à Puymoyen, aucun girondin n'était inscrit à cette session. En revanche, la seconde qui se tenait au Haillan avec une quinzaine de participants a vu 7 arbitres girondins valider le cursus de formation. L'examen administratif se tenait donc le samedi 08 septembre au District. Jean Baptiste JEANNOT interviendra pour faire le lien entre la Formation Initiale et la CDA (NDLR : 6 arbitres ont été reçus, la 7ème excusée sera convoquée ultérieurement).

La prochaine session se déroulera du 21 au 23 septembre au Haillan, et les formateurs désignés sont Maxime ROUMIER et Benjamin HAUTIER.

## TOUR DE TABLE

Le débat s'installe autour des formations d'arbitres assistants bénévoles, en évoquant l'idée de passer par les référents en arbitrages pour toucher plus de dirigeants (Patrick GRENIER)

Le 29 septembre se tiendra à la LFNA une réunion dédiée à l'ensemble des CDPA de la Nouvelle Aquitaine (Julian GRELOT)

Erwan LUCAS se dit ravi d'intégrer la commission et espère contribuer à augmenter le nombre d'arbitres.

Nelson DIAS indique qu'un préparateur physique a été recruté par le club du FCE Mérignac Arlac afin de s'occuper spécifiquement des arbitres du club. De plus, le pôle arbitrage est repris en main par les trois arbitres féminines du club.

Damien BISME demande l'attitude à tenir vis-à-vis des arbitres stagiaires manquants de sérieux. Julian GRELOT lui répond que le règlement intérieur prévoit la mise en place d'un système d'amendes qui est identique aux titulaires et stagiaires. Par conséquent, il n'y a pas de crainte à avoir quant à l'application de celles-ci aux arbitres qui manqueraient à leur devoir.

La séance est levée à 20h45. Prochaine réunion : Fin octobre

**Samir ZOLOTA,**
Président

**Benjamin HAUTIER,**
Secrétaire de séance